

❖ Rémunération pour prestations rendues par la Direction de la Marine Marchande (SEGMA)- Code 18002

En vertu du décret n°2-79-870 du 11 novembre 1979 (J.O. n°11130 (décembre 2009) relatif aux rémunérations des services rendus par le ministre de l'équipement et des transports (DIRECTIONS DE LA MARINE MARCHANDE).

En vertu de l'arrêté conjoint du ministre de l'équipement et des transports et du ministre de l'économie et des finances n°1000 du 19 juin 1979 (J.O. n°1423 (5 avril 2010) relatif aux tarifs des services rendus par le ministre de l'équipement et des transports (DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE).

Toute information manuscrite n'est pas autorisée dans ce document.

Ce document doit obligatoirement porter le N° Quittance pour justifier le paiement.

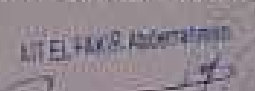
Comptable Assignataire : Trésorerie Prefectoral de Casablanca Centre Ouest
Code 1003 Chapitre N° 4.1.2.0.0.18.002

Prestations rendues :

Désignation	Ligne*	Référence de prestation	Montant (DHS)
- Rémunération d'immatriculation des navires et engins nautiques de plaisance et d'inscription des navires en leasing.	12	Nom du navire : BOUKRAA - 1	15.000,00 DHS
➤ Immatriculation des navires de servitude supérieure à 10 tonneaux de jauge brute.		Immatriculation des navires de servitude supérieure à 10 tonneaux de jauge brute.	
Total			15.000,00 DHS
Montant en toutes lettres:			Quinze Mille Dirhams

* Cette colonne à remplir selon la nomenclature des recettes (voir annexes)

Partie versante : STE D'EXPLOITATION DES PORTS

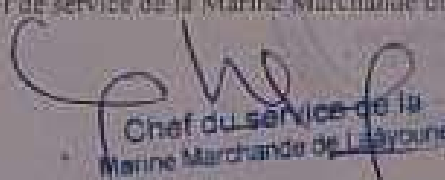
Personne morale	Personne physique
Raison sociale de la société : STE D'EXPLOITATION DES PORTS	Nom et Prénom : /
R-C : N° 156717	CIN : /
Taxe professionnelle :  	Adresse : /

Direction de la Marine Marchande/Service de la Marine Marchande de LAAYOUNE

Fait à LAAYOUNE, le 24/11/2025

Le Chef de service de la Marine Marchande de Laayoune

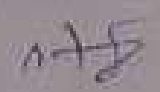
Signé :


Chef du service de la
Marine Marchande de Laayoune

Lhassan BOUKYLOUD

Cadre réservé au percepteur

Trésorier :  Code : 

Références au paiement (N° quittance) : 

Date :  Signature et cachet :

10 DEC 2025



ROYAUME DU MAROC

DECLARATION DE REMISE DE CHEQUE

Le 10/12/2025

ROYAUME DU MAROC
TRESORERIE GENERALE DU ROYAUME
LAAYOUNE

NUMERO CHEQUE	2100360
COMPTE	2121159913520058
BANQUE	BANQUE POPULAIRE DE LAAYOUNE
VILLE	LAAYOUNE
PROPRIETAIRE CHEQUE	SODEP MARSA MAROC
MONTANT CHEQUE	QUINZE MILLE DIRHAMS ET ZERO CENTIMES

15 000,00

PEC

839479

CETTE DECLARATION NE VAUT PAS QUITTANCE



Votre quittance sera téléchargeable après l'encaissement de chèque via le lien : <https://www.tgr.gov.ma/vantdoc> en utilisant la référence zmpdv7q7x41529 et le cas 53116546

Montant en toutes lettres

Quinze Mille Dirhams

* Cette colonne à remplir selon la nomenclature des records (voir annexe)

Partie versante : STE D'EXPLOITATION DES PORTS

Personne morale	Personne physique
Raison sociale de la société : STE D'EXPLOITATION DES PORTS	Nom et Prénom : /
R-C N° 156717	CIN : /
Taxe professionnelle	Adresse : /

Direction de la Marine Marchande/Service de la Marine Marchande de LAAYOUNE

Cadre réservé au percepteur

Fait à LAAYOUNE, le 24/11/2025

Trésorier : T/L Code : 1022

Le Chef de service de la Marine Marchande de Laayoune

Références au paiement (N° quittance) : 175

Signé :

Chef du service de la
Marine Marchande de Laayoune

Lhassan BOUKYOUN

Date : Signature et cachet :

10 DEC 2025

LE TRÉSORIER GÉNÉRAL LA VOUNE
-00-7181-E-21-1-XACAN
TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME

NUMERO CHEQUE	2100369
COMPTE	2121159913520050
BANQUE	BANQUE POPULAIRE DE LAAYOUNE
VILLE	LAAYOUNE
PROPRIETAIRE CHEQUE	SODEP MARSAMAROC
MONTANT CHEQUE	500,00
	CINQ CENT DIRHAMS ET ZERO CENTIMES

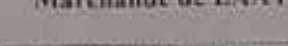
87502



CETTE DECLARATION NE VAUT PAS QUITTANCE

Voire quittance sera téléchargeable après l'enregistrement de chaque via le lien : <https://www.tgr.gov.ma/verificac> en utilisant la référence cym4h1xran39nw6g et le
p4 53116463

Montant en toutes lettres	Cinque Cent Dirhams
* Cette colonne à remplir selon la nomenclature des recettes (voir annexe)	
Partie versante : STE D'EXPLOITATION DES PORTS	
Personne morale	Personne physique
Raison sociale de la société : STE D'EXPLOITATION DES PORTS	Nom et Prénom : /
R-C : N° 156717	CIN : /
Taxe professionnelle	Adresse : /

Direction de la Marine Marchande Service de la Marine Marchande de LAAYOUNE	Cadre réservé au percepteur
Fait à LAAYOUNE, le 24/11/2025	Trésorier: <u>TAL</u> Code: <u>1222</u>
Le Chef de service de la Marine Marchande de Laayoune	Références au paiement (N°quittance): <u>122</u>
 Chef du service de la Marine Marchande de Laayoune Signé: Lhassan BOUKYOD	Date: <u>14 DEC 2025</u> Signature et cachet: 

Direction de la Marine
Marchande (DMM)

SEGMA

❖ Rémunération pour prestations rendues par la Direction de la Marine
Marchande (SEGMA)- Code 18002

- En vertu du décret n°2-09-610 du 13 novembre 1431 (10 Décembre 2009) instituant une rémunération des services rendus par le ministère de l'équipement et des transports (DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE).
- En vertu de l'arrêté conjoint du ministre de l'équipement et des transports et du ministre de l'économie et des finances n°1906 (9 du 19 août 1431 (5 Août 2010) fixant les tarifs des services rendus par le ministère de l'équipement et des transports (DIRECTION DE LA MARINE MARCHANDE).
- Toute information manuscrite n'est pas autorisée dans ce document.
- Ce document doit obligatoirement porter le N° Quittance pour justifier le paiement.

Comptable Assignataire : Trésorerie Préfectorale de Casablanca Centre Ouest
Code 1003 Chapitre N° 4.1.2.0.0.18.002

Prestations rendues :

Désignation	Ligne*	Référence de prestation	Montant (DHS)
- Rémunération de délivrance de certificats de sécurité de sureté de préventions de jauge d'exemption de transport de marchandises dangereuses.	13	Nom du navire « BOUKRAA 1 »	500,00 Dhs
• Certificat de jauge		- Certificat de jauge	
Total			500,00 Dhs
Montant en toutes lettres			Cinque Cent Dirhams
* Cette colonne à remplir selon la nomenclature des recettes (voir annexe)			

* Cette colonne à remplir selon la nomenclature des recettes (Voir annexe)

Partie versante : STE D'EXPLOITATION DES PORTS

Personne morale	Personne physique
Raison sociale de la société : STE D'EXPLOITATION DES PORTS	Nom et Prénom : /
R.C. N° 156717	CIN : /
Taxe professionnelle	Adresse : /

Direction de la Marine Marchande/Service de la Marine Marchande de LAAYOUNE	Cadre réservé au percepteur
Fait à LAAYOUNE, le 24/11/2025	Trésorier <i>TIL</i> Code : <i>1522</i>
Le Chef de service de la Marine Marchande de Laayoune	Références au paiement (N° quittance) : <i>127</i>
<i>Chef du service de la Marine Marchande de Laayoune</i>	Date : Signature et cachet
Signé : Lhassan BOUKYOUN	<i>14 DEC 2025</i>